

Réponse du Conseil administratif du 10 décembre 2025 à la motion du 17 mai 2023 de M^{mes} et MM. Kevin Schmid, Florence Kraft-Babel, Patricia Richard, John Rossi, Ruzanna Tarverdyan, Matthias Erhardt, Alain de Kalbermatten, Maxime Provini et Alia Meyer: «Pour une grande roue en ville de Genève toute l'année».

TEXTE DE LA MOTION

La présente motion propose la pérennisation de la grande roue de Genève au Jardin anglais de Genève, proche de l'Horloge fleurie, en raison de ses nombreux avantages pour le tourisme et de sa popularité croissante. Cette attraction touristique contribue à l'attractivité de notre ville, attirant des visiteurs et soutenant ainsi notre économie locale. Sa présence continue stimulerait l'industrie hôtelière, favoriserait les commerces locaux et contribuerait à maintenir une ambiance vivante à Genève en tant que destination touristique dynamique.

- Considérant l'importance de l'activité touristique pour le dynamisme économique et la notoriété de notre ville;
- considérant l'apport de l'Horloge fleurie et de la grande roue de Genève dans l'attractivité de notre ville pour les visiteurs locaux et internationaux;
- constatant avec satisfaction l'ouverture de la grande roue de Genève au Jardin anglais, près de l'Horloge fleurie, et son impact positif sur la fréquentation touristique de la ville,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à pérenniser l'ouverture de la grande roue de Genève au Jardin anglais, près de l'Horloge fleurie, tout au long de l'année;
- à prévoir les mesures nécessaires pour maintenir cette attraction touristique, en concertation avec les professionnels du secteur de l'hôtellerie et des loisirs.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif tient, en préambule, à réaffirmer son engagement à promouvoir toute initiative visant à diversifier et animer notre ville.

Pour mémoire, depuis 2017, c'est par le biais de la Fondation Genève Tourisme & Congrès (FGT&C) que s'organisait l'installation d'une grande roue pendant la période estivale, tout d'abord dans le cadre du «village suisse» (espace comprenant bars et petites restaurations à destination des touristes) puis uniquement avec deux ou trois chalets de nourriture à côté de son centre d'information touristique.

En 2025, la FGT&C a décidé de ne plus renouveler cette animation en 2026. Partant, le Conseil administratif a décidé, lors de sa séance du 19 novembre dernier, de donner son accord de principe sur l'exploitation d'une grande roue au Jardin anglais par un privé sous délégation.

Cela étant dit, si sur le principe le Conseil administratif ne voit pas d'objection à l'installation d'une grande roue, y compris à l'année, le Jardin anglais, lieu touristique d'importance reconnu pour la Ville, n'en reste pas moins un parc et les enjeux relatifs à son patrimoine arboré ne peuvent être mis de côté.

En effet, le maintien de la grande roue sur le site actuel mettrait en danger le bon développement du cèdre adjacent. Des solutions de réorientation de l'installation ont alors été étudiées par le Service de l'espace public (SEP), le Service des espaces verts (SEVE) ainsi que le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM).

Une réorientation de la grande roue permettrait en effet d'épargner le cèdre en question, mais elle nécessiterait des travaux de fouilles pour confirmer l'absence d'engagements souterrains.

Ainsi, il est prévu en 2026 de maintenir une grande roue saisonnière (avril à septembre) au même emplacement que celle installée par la FGT&C en 2025. Cette solution permettra aux services concernés de recueillir l'ensemble des informations nécessaires pour redéfinir l'orientation dès 2027 d'une grande roue à l'année.

Pour conclure, il sied de préciser que l'installation de la grande roue à l'année devra faire l'objet d'une autorisation de construire du Département du territoire, ainsi que de divers préavis, notamment de la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS).

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Marie Barbey-Chappuis